

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Limoges, le 21 décembre 2023

Carte nationale d'identité et passeport : la Ville modernise son système de pré-demandes en ligne

Afin de faciliter la prise de rendez-vous et de diminuer les délais d'attente, la Ville de Limoges a récemment modernisé le système de pré-demandes en ligne pour demander ou renouveler une carte d'identité ou un passeport pour un mineur ou un majeur.

Pour effectuer sa pré-demande, il suffit de se rendre sur <u>limoges.fr</u> dans la rubrique <u>« Mes démarches \rightarrow Papiers d'identité et citoyenneté \rightarrow Identité : Carte Nationale d'Identité - <u>Passeport » \checkmark </u>.</u>

Les usagers peuvent ainsi préparer leur demande de carte d'identité et/ou de passeport en réalisant une pré-demande en ligne. Bien que cela ne soit pas une obligation, cette étape permet aux usagers de gagner du temps lors du dépôt du dossier. Le temps de traitement des dossiers sera en effet plus rapide sur présentation d'une pré-demande.

Après avoir effectué sa pré-demande en ligne, l'usager doit ensuite prendre rendez-vous en ligne ou par téléphone auprès du service accueil, élections et démarches citoyennes de la Ville, et s'y rendre avec les documents demandés et le numéro de pré-demande. Une confirmation du rendez-vous est envoyée par mail et un rappel du rendez-vous se fait par sms 24h avant.

Pour réduire les délais d'attente, le service accueil, élections et démarches citoyennes a, par ailleurs, mis en place un système de gestion de file d'attente permettant d'offrir un accueil moderne et un temps d'attente réduit (télévisions avec appel par ticket, calcul de l'arrivée des usagers afin d'offrir un temps d'attente le plus court possible, etc).



